



CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024

Nombre de membres composant le Conseil 33  
Nombre de membres présents à la séance 26  
Nombre de membres représentés 4  
Nombre de membres non représentés 3

Le mercredi 11 décembre 2024 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Laura MANACH, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Carmen PEREZ, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Philippe PLATON

**ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :**

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi-François PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jérôme TAGNON

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

**DELIBERATION N° 21**

**CRÉATION DES TARIFS POUR L'ÉVÈNEMENT JOINVILLE ARTS ET SCÈNES**

**PREAMBULE - Madame Chantal ALLAIN, 6ème Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, au handicap et à la culture**

Mes chers collègues,

Joinville Arts et Scènes, dédié à la création joinvillaise artistique, a pour objectif de promouvoir et de soutenir la création sur le territoire.

Le côté Scène comprendra une billetterie, dont les recettes seront partagées à hauteur de 90% pour les artistes et 10% pour la commune (couverture des frais de billetterie).

241211\_21

Il convient donc de fixer les tarifs des spectacles accueillis dans le cadre de l'événement Joinville Arts et Scènes - côté Scène.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs suivants :

- 10€ la place pour les spectacles professionnels,
- 5€ la place pour les spectacles amateurs,
- 3€ la place pour les spectacles jeune public.

A reçu un avis favorable en Commission Culture, Sports et Animation de la ville du 02/12/2024

## LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

**Article 1<sup>er</sup>** : Crée des tarifs applicables au volet Scène de l'événement Joinville Arts et Scènes, qui aura lieu du 28 mars au 16 avril 2025 suivants :

- 10€ la place pour les spectacles professionnels,
- 5€ la place pour les spectacles amateurs,
- 3€ la place pour les spectacles jeune public.

**Article 2** : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Monsieur Jérôme TAGNON



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 16 DEC. 2024

Télétransmise au contrôle de légalité le : A Joinville-le-Pont le

16 DEC. 2024